

Synthèse du rapport de l'Exécutif régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de la Banque des Territoires, ont souhaité anticiper et accompagner les changements sociétaux, sociaux, économiques et technologiques induits par la transformation numérique de la société.

À cette fin, Conseil régional et Préfecture de région ont élaboré, en co-production avec les acteurs du territoire, un **document stratégique** : la Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique en Bourgogne-Franche-Comté (SCORAN BFC).

Cette ambition collective est guidée par **trois grands principes fondateurs** :

- **l'éthique** qui doit rester un préalable à la création de nouveaux usages et services,
- **une stratégie pour un numérique inclusif**,
- **une stratégie responsable** quand la transition énergétique vers une économie décarbonée s'impose comme un enjeu majeur du territoire.

La SCORAN, articulée autour de 3 enjeux, se décline en 5 défis et 15 orientations.

ENJEU N° 1 • ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Défi n°1 • Développer les infrastructures numériques fixes et mobiles

- Orientation 1 ► Aménager un territoire 100% THD en 2022 puis 100% fibre optique à horizon 2025
- Orientation 2 ► Assurer une meilleure couverture mobile 4G et faciliter l'arrivée de la 5G
- Orientation 3 ► Impulser des initiatives pour le développement de projets innovants de connectivités

ENJEU N° 2 • ENGAGER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Défi n°2 • Accompagner le citoyen dans la transformation numérique de la société

- Orientation 4 ► Stimuler l'offre de médiation numérique et favoriser l'inclusion numérique du citoyen
- Orientation 5 ► Sensibiliser aux usages du numérique
- Orientation 6 ► Développer la formation initiale et continue autour du numérique

Défi n°3 • Favoriser le développement des usages numériques

- Orientation 7 ► Améliorer la vie quotidienne et pratique
- Orientation 8 ► Améliorer la vie éducative et professionnelle
- Orientation 9 ► Améliorer la vie citoyenne et l'épanouissement personnel

Défi n°4 • Renforcer l'attractivité et le développement du territoire par le numérique

- Orientation 10 ► Accroître la compétitivité de la filière numérique régionale
- Orientation 11 ► Accélérer la transformation numérique de tous les acteurs
- Orientation 12 ► Faire du numérique un atout pour la ruralité

ENJEU N° 3 • INNOVER PAR LA DONNÉE

Défi n°5 • Organiser le développement de la culture de la donnée

- Orientation 13 ► Sensibiliser et former les acteurs du territoire aux enjeux de la donnée
- Orientation 14 ► Définir et organiser la gouvernance de la donnée
- Orientation 15 ► Initier le développement de "territoires intelligents", notamment grâce à l'ouverture et l'exploitation des données

Avis du CESER

Tout d'abord, le CESER note favorablement la démarche régionale qui a présidé à l'élaboration de cette Stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique en Bourgogne-Franche-Comté, notamment la tenue des cinq journées d'ateliers collaboratifs de janvier 2019 construits à partir des grands thèmes : infrastructures numériques, nouveaux services, usages, territoires et données. La large association d'un maximum d'acteurs dans leur diversité professionnelle, sociale, territoriale..., et une démarche de co-construction, constituent des facteurs de réussite de la SCORAN.

Le CESER approuve les 3 grands principes fondateurs de la SCORAN :

- Stratégie éthique, avec notamment la protection des données individuelles, l'ouverture des données publiques et la transparence de l'action publique.
- Stratégie Inclusive, afin d'accompagner les personnes en difficulté avec le numérique.
- Stratégie responsable avec une transition numérique à inscrire dans la transition énergétique.

Outre la méthode, le CESER salue le travail effectué et le rendu final de cette SCORAN de Bourgogne-Franche-Comté qui succède aux précédentes SCORAN de Bourgogne et SCORAN de Franche-Comté principalement centrées sur des questions d'infrastructures. La nouvelle SCORAN met en lumière les usages numériques qui, avec l'inclusion numérique, constituent un enjeu essentiel dans la transformation numérique du territoire.

Pour ce qui concerne l'enjeu n° 1 • **Accélérer le déploiement des infrastructures numériques**, avec un territoire 100 % couvert en Très Haut Débit (THD) en 2022 et une meilleure couverture mobile 4G, le CESER formule quelques remarques et/ou questions :

- Est-ce que la couverture de la totalité de la région en THD pourra réellement être réalisée à l'échéance 2022, compte tenu des difficultés rencontrées dans le déploiement de la fibre, notamment en raison de pénurie de main d'œuvre formée et disponible en Bourgogne-Franche-Comté ?
- Est-ce que la fibre optique est la technologie la plus pertinente dans certaines zones rurales et éloignées compte tenu de l'investissement financier très élevé nécessaire au raccordement ?

Le CESER apprécie le choix de la Région de développer des technologies hertziennes, économiquement plus viables, comme le R-Cube, qui assure un raccordement effectif dans certaines zones non alimentées par la fibre.

- Le CESER attire l'attention de la Région sur l'impérieuse nécessité que représente **une réelle couverture mobile pour tous les territoires**, notamment pour des territoires ruraux pas encore couverts à ce jour. Le CESER engage la Région à porter une action toute particulière sur ce point avec la mise en place des campagnes de mesures de la couverture et de la qualité du réseau, via l'observatoire régional.

Le 2^e enjeu • **Engager la transformation numérique du territoire** s'articule autour de trois défis :

- Défi n° 2 ▫ **Accompagner le citoyen dans la transformation numérique de la société**
- Défi n° 3 ▫ **Favoriser le développement des usages numériques**
- Défi n° 4 ▫ **Renforcer l'attractivité et le développement du territoire par le numérique**

Le numérique impacte tous les champs de l'activité humaine : vie quotidienne, éducative, citoyenne, professionnelle...

Dans une région qui connaît une accélération du vieillissement de sa population et dont la mobilité est marquée par l'autosolisme, le quotidien des habitants peut être facilité par le numérique notamment dans les domaines de la mobilité, du bien-vieillir ou de la santé. Des offres de services numériques adaptés, le recours aux objets connectés, peuvent faciliter le maintien à domicile.

Le CESER rappelle d'anciennes préconisations : développer les solutions de transport à la demande et le covoiturage, développer des interfaces pour faire coïncider les offres de transport public ou privé avec les demandes d'usagers aux besoins de déplacement divers. Le CESER réaffirme son attachement à ce que les besoins réels des populations soient pris en compte notamment dans les zones rurales et isolées avec tous les enjeux induits pour l'accès à l'emploi, à la formation. Il rappelle également que la mobilité est le premier facteur d'exclusion pour les personnes à mobilité réduite.

Le CESER pointe la prise de conscience par la Région et l'État de l'enjeu primordial que représente l'engagement de la Région dans la révolution numérique. Il souligne que l'accompagnement du citoyen, dans toutes les dimensions de la vie impactée par le numérique, en constitue un élément clé.

Quel que soit le domaine, les usages du numérique s'intensifient. Le CESER réaffirme le rôle et la place de l'humain : la dématérialisation des services, des procédures ne peut être totale, l'accompagnement humain reste nécessaire. La Région doit mettre en œuvre des actions spécifiques en direction de certaines franges de la population pour réduire les phénomènes d'exclusion engendrés ou amplifiés par une incapacité à s'approprier les outils numériques.

Le CESER prône une politique publique des usages et un accompagnement dans la transition numérique en Bourgogne-Franche-Comté.

Le CESER souligne par ailleurs l'importance de l'enjeu économique du numérique dans le renforcement de l'attractivité et du développement de la Bourgogne-Franche-Comté **et encourage la structuration de la filière numérique, gisement potentiel de croissance et d'emploi.**

L'enjeu n°3 • **Innover par la donnée** appelle une remarque du CESER qui souligne l'intérêt de Data-centers de proximité, en posant la question globale de la sécurisation des données dans le contexte international de l'extra territorialisation des lois américaines.

Le CESER note favorablement la mise en place d'une gouvernance partagée du numérique : le **Comité régional du numérique** en Bourgogne-Franche-Comté, coprésidé par la Préfecture de région et le Conseil régional, chargé de suivre le développement du numérique, de favoriser la mutualisation et d'engager des réflexions stratégiques.

Le CESER exprime le souhait d'être associé à ces travaux, aux côtés des structures engagées dans le développement du numérique en Bourgogne-Franche-Comté.

Enfin le CESER souhaite plus particulièrement attirer l'attention de la Région. Il a noté avec satisfaction l'intégration de l'empreinte énergétique et de l'impact climatique dans la base "socle" des trois principes fondateurs de la construction de la SCORAN Bourgogne-Franche-Comté au titre d'une **SCORAN responsable**.

Il relève cependant, au-delà de l'intention, **l'enjeu impératif d'élaborer une stratégie d'efficacité énergétique du numérique accompagnant la SCORAN**, en cohérence avec l'ambition d'une Région à énergie positive.

Le CESER termine cet avis par deux questions :

1. Il faut cesser de croire que la Bourgogne-Franche-Comté, région souvent définie comme industrielle et agricole, ne serait pas concernée par la modernité et la révolution numérique. **Une large prise de conscience est nécessaire pour faire du numérique un atout capable de répondre aux défis auxquels notre région doit faire face**, notamment dans l'accès aux soins, la mobilité, l'emploi et la formation.

Notre région sera-t-elle en mesure de faire de cet enjeu une ambition commune et partagée ?

2. La SCORAN Bourgogne-Franche-Comté ambitionne d'anticiper les changements socio-économiques et sociétaux induits par la transformation numérique de la société. Elle vise également à accompagner les acteurs du territoire dans le développement numérique.

Au-delà de l'affirmation de bonnes intentions, la Région se dotera-t-elle des moyens pour concrétiser cette ambition ?

Vote du CESER sur l'avis : adopté à l'unanimité.



Déclaration de Richard Béraud, au nom de la CGT

Derrière cet inventaire de bonnes intentions qu'est la SCORAN, difficile de trouver grief, tant les thématiques choisies font consensus.

Quelques réserves tout de même sur la prise en charge par la collectivité du déploiement de la fibre dont les opérateurs n'assument pas les investissements.

La lutte contre l'illectronisme doit aussi être réaffirmée comme enjeu majeur pour l'égalité d'accès aux services publics qui se dématérialisent de plus en plus.

Les questions industrielles (data Center...), formations, usages doivent être au coeur de nos réflexions si nous souhaitons être acteurs de ce progrès numérique et non simple consommateur.

Sous la réserve de ces remarques, la CGT votera l'avis présenté.